



PRÉSENTATION PAR MICHAEL MUELLER
PRÉSIDENT DU CONSEIL

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
6 AVRIL 2021 – 9h30
WEBDIFFUSION

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

La Banque peut à l'occasion formuler des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières, notamment dans ce document et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des énoncés relatifs à nos plans et stratégies d'affaires, à nos priorités et à nos objectifs financiers, au contexte de réglementation dans lequel nous exerçons nos activités, à l'incidence attendue de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») sur les activités, les résultats et la performance financière de la Banque, les énoncés présentés aux rubriques « Perspectives », « Pandémie de COVID-19 » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du Rapport annuel 2020 de la Banque qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir », « avoir l'intention de » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le Rapport annuel 2020 à la rubrique « Perspectives ». Il existe un risque important que les prédictions, prévisions, projections ou conclusions soient inexactes, que nos hypothèses soient erronées, et que les résultats réels diffèrent de façon significative des prédictions, prévisions, projections ou conclusions.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent à notre contrôle et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : les incidences de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, ses activités, sa situation financière et ses perspectives; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la concurrence et notre capacité à réaliser nos objectifs stratégiques; la conjoncture économique aux États-Unis et au Canada; les méthodes et estimations comptables et les nouveautés en matière de comptabilité; la conformité aux lois et à la réglementation; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; l'assurance; la continuité des affaires; l'infrastructure commerciale; la société, l'environnement et les changements climatiques; notre capacité à gérer le risque opérationnel, le risque lié à la réglementation, le risque juridique, le risque stratégique, le risque lié à la réputation et le risque lié aux modèles, qui sont tous décrits plus amplement à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques », laquelle débute à la page 46 du Rapport annuel 2020 qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités commerciales ou notre réputation. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les investisseurs et autres à comprendre certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur le site Web SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Bonjour à tous,

Bienvenue à cette Assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Laurentienne que nous tenons virtuellement pour la deuxième année. Nous avons tous hâte de nous rencontrer en personne l'année prochaine.

La Banque Laurentienne célébrera son 175^e anniversaire en mai 2021. Depuis sa fondation en 1846, notre Banque a connu de nombreux hauts et bas, mais cela nous a permis d'en ressortir toujours plus forts.

Je suis particulièrement fier de la façon dont notre organisation a relevé les défis de la dernière année durant ces temps sans précédent. Dès le début de la pandémie, le Conseil d'administration et la haute direction ont accordé la priorité à la santé et à la sécurité des employés et des clients. La Banque a mis en place de nombreux programmes d'aide pour soutenir ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels. Ces programmes comprenaient des reports de paiement sur les produits de crédit ainsi qu'une myriade d'autres mesures visant à atténuer le stress de nos clients. Cette philosophie consistant à faire passer les besoins des clients en premier continuera à guider nos actions dans les jours, les mois et les années à venir.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à exprimer mes profonds remerciements à nos employés pour leur professionnalisme, leur dévouement et leurs efforts inlassables pour maintenir nos activités et soutenir nos clients pendant une période extrêmement difficile. Nous sommes parfaitement conscients du stress et des défis auxquels ont été confrontés tant nos employés travaillant à domicile que ceux qui ont continué à travailler dans nos locaux. Je suis fier de l'engagement pris par la Banque de soutenir tous les employés pendant cette période difficile - non seulement en assurant leur sécurité physique, mais aussi en soutenant leur santé mentale et leur bien-être.

Bien entendu, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact important sur les résultats d'exploitation de la Banque. En 2020, la Banque Laurentienne a pris des mesures proactives pour assurer sa solidité et sa stabilité financières pendant et après cette pandémie. Par conséquent, les améliorations apportées à certaines de nos activités ont été éclipsées par une augmentation des provisions pour pertes sur créances, comme ce fut le cas d'autres banques. Ces provisions ont diminué par la suite depuis le début de 2021.

Bien que le Conseil soit d'avis que les résultats actuels ne sont pas représentatifs de la performance future de l'organisation, nous avons dû prendre la prudente décision de réduire, au troisième trimestre, le dividende trimestriel à 0,40\$ par action ordinaire. Ce n'est jamais un choix facile, mais c'était le bon choix à faire afin d'améliorer notre flexibilité opérationnelle en cette période d'incertitude.

Le capital ainsi que les liquidités de la Banque ont toujours été gérés de façon prudente. Son bilan solide au chapitre du crédit ainsi que son processus de souscription rigoureux contribuent à la placer en bonne position pour le futur.

2020 fut également une année de changements à la haute direction de notre Banque. Conformément au plan de succession des membres de la haute direction, le Conseil d'administration a entrepris un processus rigoureux de recherche afin d'identifier et de sélectionner un nouveau président et chef de la direction. Cet exercice s'est conclu en fin d'année financière par la nomination de Rania Llewellyn.

Le Conseil d'administration est convaincu que Rania contribuera à la croissance et à la réussite futures de la Banque. Rania est une exécutive expérimentée qui possède une solide connaissance de la stratégie et qui a fait ses preuves en matière d'exécution. Elle est un excellent atout pour l'équipe et ses solides compétences en matière de leadership sont déjà évidentes après seulement quelques mois en poste.

Au cours des dernières années, d'importantes initiatives ont été lancées pour bâtir des fondations plus solides et moderniser la Banque afin d'améliorer sa performance financière : notamment le remplacement de notre système bancaire central, le lancement de notre offre numérique ainsi que la conversion de notre réseau de succursales traditionnelles à un modèle 100 % conseil. La pandémie a accéléré plusieurs des changements qui avaient déjà lieu dans l'industrie, et Rania et l'équipe de direction établiront une orientation

stratégique renouvelée pour permettre à la Banque de tirer parti de ses capacités accrues dans un marché en évolution rapide.

Le Conseil d'administration demeure déterminé à maintenir des normes élevées de gouvernance afin d'assurer une prise de décision optimale permettant de créer de la valeur pour le bénéfice à long terme de toutes ses parties prenantes. Comme les années précédentes, les membres du Conseil d'administration ont continué à rencontrer les parties prenantes pour savoir comment, selon elles, nous pouvons améliorer nos pratiques de gouvernance d'entreprise. Nos politiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance), en particulier les questions relatives à l'environnement ainsi qu'à la diversité et à l'inclusion, ont occupé une place importante dans nos discussions.

En ce qui concerne notre engagement en regard de l'environnement, le Conseil a continué à suivre la mise en œuvre des mesures visant à améliorer les pratiques de divulgation de la Banque, menant à l'adoption des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). En 2020, la Banque a entamé le développement d'une feuille de route pour définir les priorités à court, moyen et long terme qui seront incluses dans son plan stratégique.

En ce qui concerne notre engagement à l'égard de la diversité et de l'inclusion, le Conseil améliore constamment ses pratiques dans ce domaine afin de s'assurer que nous disposons d'un système de gouvernance représentatif des marchés et des collectivités dans lesquels la Banque exerce ses activités. Le Conseil est particulièrement fier d'avoir nommé la première femme à la tête d'une grande banque à charte canadienne. De plus, nous examinons régulièrement la composition du Conseil et les profils des administrateurs pour nous assurer que nous sommes bien positionnés pour gérer les défis et les opportunités actuels et futurs.

J'ai le plaisir d'accueillir officiellement Nicholas Zelenczuk qui s'est joint au Conseil d'administration en mai dernier en tant qu'administrateur. Nicholas possède plus de 35 ans d'expérience dans le domaine bancaire, dans les marchés des capitaux et la gestion des investissements, en plus d'avoir occupé des postes de haute direction au sein de plusieurs grandes entreprises au Canada. Nul doute qu'il apportera une contribution significative à l'expertise et à la profondeur de notre Conseil.

Également, aujourd'hui, nous avons le plaisir de nommer une nouvelle candidate au Conseil. Il s'agit de Suzanne Gouin, administratrice de société accomplie qui possède une précieuse expertise des domaines de la transformation des entreprises, de la mise en œuvre des services numériques, de la gouvernance et des ressources humaines. Ses connaissances et son expérience viendront compléter un Conseil d'administration déjà bien diversifié.

Notre politique de gouvernance du Conseil d'administration prévoit que la durée du mandat des administrateurs est généralement de 10 à 15 ans. Ainsi, l'année dernière, Lise Bastarache a indiqué son intention de ne pas solliciter un autre mandat lors de l'assemblée annuelle de 2021. Lise a été un atout considérable pour le Conseil d'administration depuis 2006 à titre de membre du comité de gestion des risques et de membre du comité d'audit. Lise, merci pour tes nombreuses contributions aux travaux du Conseil.

Avant de passer à la partie officielle de la réunion, j'aimerais remercier mes collègues du Conseil d'administration pour leurs avis et leurs judicieux conseils en cette période tumultueuse. Je suis fier de la façon dont ils ont traité un grand nombre de questions très importantes et difficiles au cours de l'année écoulée.

Au nom des membres du Conseil d'administration, je tiens également à souligner le leadership de l'équipe de direction qui a démontré sa capacité à s'adapter aux événements imprévisibles et troublants de ces derniers mois. Et nous sommes très heureux d'accueillir un certain nombre de nouveaux exécutifs talentueux – trois provenant de l'externe et deux suite à des promotions internes - qui ont récemment rejoint l'équipe de direction.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier personnellement François Laurin, qui prend sa retraite aujourd'hui après un mandat de cinq ans comme chef de la direction financière de la Banque. François, ta gestion rigoureuse ainsi que tes conseils avisés ont été extrêmement précieux, surtout pendant cette période de changement. Au nom de nous tous, je te souhaite le meilleur pour le prochain chapitre de ta vie.

L'une des nombreuses réalisations de François a été de s'assurer qu'il y avait un candidat interne solide pour lui succéder. Aujourd'hui, nous accueillons Yvan Deschamps en tant que vice-président exécutif et chef de la direction.

Enfin, à nos clients et à nos actionnaires, je voudrais exprimer notre gratitude pour votre fidélité et votre confiance. Vous avez l'assurance que vous serez toujours au cœur de ce que nous faisons.

Permettez-moi de conclure en disant que la Banque continuera d'avancer avec prudence au cours des prochains mois, mais le Conseil d'administration est convaincu qu'elle en ressortira encore plus forte et plus performante.

Merci beaucoup et j'espère que vous et vos proches continuerez à demeurer en sécurité.